

CONSEIL DE PARIS

Conseil Départemental

Extrait du registre des délibérations

Séance des 13 et 14 avril 2015

2015 DASCO 54G Schéma directeur de rénovation-restructuration du lycée-collège Jacques DECOUR (9e)-Avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre.

Mme Alexandra CORDEBARD, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil départemental,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Vu le budget d'investissement 2015 du Département de Paris ;

Vu le projet de délibération, en date du 31 mars 2015, par lequel Mme la Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil départemental, lui demande d'autoriser la Régie Immobilière de la Ville de Paris à signer un avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre n°29077/08 pour la réalisation de la phase 1 du schéma directeur de rénovation-restructuration du lycée-collège Jacques Decour (9e) ;

Sur le rapport présenté par Mme Alexandra CORDEBARD, au nom de la 6e Commission,

Délibère :

Article 1 : La Régie Immobilière de la Ville de Paris est autorisée à signer l'avenant n°2 au marché FERNIER et Associés n°29077/08 d'un montant de 66 185,03 euros TTC.

**La Maire de Paris,
Présidente du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil départemental**



Anne HIDALGO